



COMMUNE DE CARS

FEUILLET DES DÉLIBÉRATIONS

Jeudi 28 septembre 2023 à 19h 00

**A la salle du conseil de la mairie de CARS
Sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA**

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Virginie FREDAGUE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Mrs Xavier ZORRILLA, Etienne DELOMIER, Mathieu DELOMIER, André GIRAUD, Philippe SEVIN.

ABSENTS EXCUSES (4) : Mmes Caroline LE THOËR, Béatrice RUIZ et Mrs Jérôme DURAND, Nicolas CARREAU

POUVOIRS (1) : de Mme Béatrice RUIZ à Mr André GIRAUD

N° d'ordre de la délibération	Objet	Résultat des votes
28092023-01	AVENANT N°05 au LOT N°02 démolition, plâtrerie, doublage-isolation, plafonds pour les travaux au foyer	Approuvé à l'unanimité (12 pour)
28092023-02	AVENANT N°06 au LOT N°05 Plomberie pour les travaux au foyer	Approuvé à l'unanimité (12 pour)
28092023-03	Bail de location du local jouxtant le point poste à destination d'une esthéticienne	Approuvé à l'unanimité (12 pour)
28092023-04	Choix d'une entreprise pour les travaux de terrassement au bosq	Approuvé à l'unanimité (12 pour)
28092023-05	DM N°1	Approuvé à l'unanimité (12 pour)
28092023-06	vente de l'épareuse	Approuvé à l'unanimité (12 pour)

Le Maire
Xavier ZORRILLA



La secrétaire
Virginie FREDAGUE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation :	21/09/23
Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	12
Vote :	Pour : 12
	Contre : 0
	Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Virginie FREDAGUE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Mrs Xavier ZORRILLA, Etienne DELOMIER, Mathieu DELOMIER, André GIRAUD, Philippe SEVIN.

ABSENTS EXCUSES (4) : Mmes Caroline LE THOËR, Béatrice RUIZ et Mrs Jérôme DURAND, Nicolas CARREAU

Pouvoir (1) : de Mme Béatrice RUIZ à Mr André GIRAUD

SECRETAIRE DE SEANCE Mme Virginie FREDAGUE

N°28092023-01

OBJET : AVENANT N°05 au LOT N°02 démolition, plâtrerie, doublage-isolation, plafonds pour les travaux au foyer

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant en moins-value a été apporté au lot N°02 concernant les travaux de démolition, plâtrerie, doublage-isolation, plafonds du Foyer. Il est porté par le formulaire EXE10 des Marchés Publics.

AVENANT N°05 Lot N°02 démolition, plâtrerie, doublage-isolation, plafonds

- Moins-value pour la pose de plafond suspendu dans la grande salle
- Moins-value pour plafond non démontable au niveau de la scène

	Montant initial	Montant avenant	Nouveau montant
Montant HT en €	115 001,30	11 758,10	103 243,20
Montant TTC en €	138 001,56	14 109,72	123 891,84

Le nouveau montant du lot 02 du marché suite à l'avenant N° 05 est donc de 103 243,20 € HT soit 123 891,84 € TTC.

Après débat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'acceptation de l'avenant N°05 en moins-value de 11 758,10 € HT du marché de travaux de rénovation du foyer et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Le ou la secrétaire



Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Xavier ZORRILLA




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation :	21/09/23
Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	12
Vote :	Pour : 12
	Contre : 0
	Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Virginie FREDAGUE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Mrs Xavier ZORRILLA, Etienne DELOMIER, Mathieu DELOMIER, André GIRAUD, Philippe SEVIN.

ABSENTS EXCUSES (4) : Mmes Caroline LE THOËR, Béatrice RUIZ et Mrs Jérôme DURAND, Nicolas CARREAU

Pouvoir (1) : de Mme Béatrice RUIZ à Mr André GIRAUD

SECRETAIRE DE SEANCE Mme Virginie FREDAGUE

N°28092023-02

OBJET : AVENANT N°06 au LOT N°05 Plomberie pour les travaux au foyer

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant en plus-value a été apporté au lot N°05 concernant les travaux de Plomberie du Foyer. Il est porté par le formulaire EXE10 des Marchés Publics.

AVENANT N°06 Lot N°05 Plomberie

Remplacement du WC existant dans la Loge par un WC suspendu.

	Montant initial	Montant avenant	Nouveau montant
Montant HT en €	12 622,00	1 255,00	13 877,00
Montant TTC en €	15 146,40	1 506,00	16 652,40

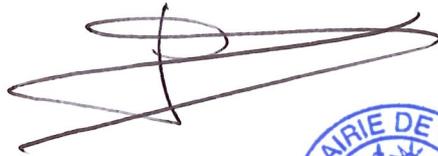
Le nouveau montant du lot 05 du marché suite à l'avenant N° 06 est donc de 13 877,00 € HT soit 16 652,40 € TTC.

Après débat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'acceptation de l'avenant N°06 en plus-value de 1 255,00 € HT du marché de travaux de rénovation du foyer et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Le ou la secrétaire



Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Le Maire,
Xavier ZORRILLA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 21/09/23
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
Vote : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Virginie FREDAGUE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Mrs Xavier ZORRILLA, Etienne DELOMIER, Mathieu DELOMIER, André GIRAUD, Philippe SEVIN.

ABSENTS EXCUSES (4) : Mmes Caroline LE THOËR, Béatrice RUIZ et Mrs Jérôme DURAND, Nicolas CARREAU

Pouvoir (1) : de Mme Béatrice RUIZ à Mr André GIRAUD

SECRETARE DE SEANCE Mme Virginie FREDAGUE

N°28092023-03

OBJET : Bail de location du local jouxtant le point poste à destination d'une esthéticienne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'esthéticienne qui occupait le local jouxtant le point poste a souhaité mettre fin à son activité, elle a quitté le local le 01 septembre. Une nouvelle esthéticienne a montré de l'intérêt pour ce local et après une visite, accepte d'en prendre la location. Nous mettons à disposition le local après avoir fait quelques petits travaux de rafraîchissement.

Nous avons établi un bail de location, il est lu par Monsieur le Maire.

Après débat, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le contenu du bail pour la location du local jouxtant le point poste et autorise Monsieur le Maire à signer ce bail.

Le ou la secrétaire



Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Le Maire,
Xavier ZORRILLA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 21/09/23
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
Vote : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Virginie FREDIGAIGUE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Mrs Xavier ZORRILLA, Etienne DELOMIER, Mathieu DELOMIER, André GIRAUD, Philippe SEVIN.

ABSENTS EXCUSES (4) : Mmes Caroline LE THOËR, Béatrice RUIZ et Mrs Jérôme DURAND, Nicolas CARREAU

Pouvoir (1) : de Mme Béatrice RUIZ à Mr André GIRAUD

SECRETAIRE DE SEANCE Mme Virginie FREDIGAIGUE

N°28092023-04

OBJET : CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT AU BOSQ

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'une réunion avec les habitants du BOSQ a été organisée le 06 juillet 2023 pour présenter le projet des travaux d'amélioration du réseau de drainage des eaux pluviales. Il s'agit de re-profiler les fossés existants, de supprimer un écoulement dans le domaine privé (sans servitude) et de collecter plus efficacement les eaux pluviales en amont du chemin.

Nous avons demandé à plusieurs entreprises de chiffrer ces travaux. Nous avons la réponse de deux d'entre elles.

- L'entreprise SARL BOURCIER de Saint ANDRONY pour un montant de 43 115,00 € HT soit 51 738,00 € TTC
- L'entreprise SARL LES TRAVAUX DE L'ESTUAIRE d'ANGLADE pour un montant de 20 525,40 € HT soit 24 630,48 € TTC

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise SARL LES TRAVAUX DE L'ESTUAIRE d'ANGLADE qui propose un cout moindre pour une prestation équivalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

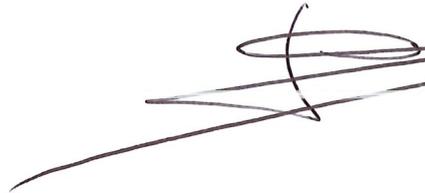
- accepte de choisir l'entreprise SARL LES TRAVAUX DE L'ESTUAIRE d'ANGLADE pour les travaux d'amélioration du réseau de drainage des eaux pluviales au BOSQ pour un montant de 20 525,40 € HT soit 24 630,48 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Le ou la secrétaire



Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Xavier ZORRILLA




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 21/09/23
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
Vote : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Virginie FREDAGUE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Mrs Xavier ZORRILLA, Etienne DELOMIER, Mathieu DELOMIER, André GIRAUD, Philippe SEVIN.

ABSENTS EXCUSES (4) : Mmes Caroline LE THOËR, Béatrice RUIZ et Mrs Jérôme DURAND, Nicolas CARREAU

Pouvoir (1) : de Mme Béatrice RUIZ à Mr André GIRAUD

SECRETAIRE DE SEANCE Mme Virginie FREDAGUE

N°28092023-05

OBJET : DM N°1

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite aux avenants apportés aux travaux de création de la MAM et de rénovation du Foyer il est nécessaire de faire un virement de crédit par Décision Modificative. Il présente le projet de décision modification N° 1 du budget primitif 2023 comme suit :

En section de Fonctionnement :

615231 entretiens réparations voiries	- 5 000	
66111 intérêts réglés à l'échéance		+ 5 000

En section d'investissement :

2135	- 5 000	
2151/14 opération voirie	- 38 500	
21538 autres réseaux	- 15 000	
2184 matériels de bureau	- 5 000	
2188 Autres immobilisations	- 5 000	
2151 réseaux de voirie	- 4 500	
2131/ 22 opération MAM		+ 20 000
2131/17 opération FOYER		+ 40 000
1641 Emprunts		+ 13 000
	- 73 000	+ 73 000

Après délibération, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n° 1 présentée ci-dessus.

Le ou la secrétaire



Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Le Maire,
Xavier ZORRILLA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 21/09/23
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
Vote : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Virginie FREDAGUE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Mrs Xavier ZORRILLA, Etienne DELOMIER, Mathieu DELOMIER, André GIRAUD, Philippe SEVIN.

ABSENTS EXCUSES (4) : Mmes Caroline LE THOËR, Béatrice RUIZ et Mrs Jérôme DURAND, Nicolas CARREAU

Pouvoir (1) : de Mme Béatrice RUIZ à Mr André GIRAUD

SECRETAIRE DE SEANCE Mme Virginie FREDAGUE

N°28092023-06

OBJET : VENTE DE L'EPAREUSE

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'une proposition d'achat de notre épareuse de marque ORSI pour un montant de 4000 € a été faite par M. Romuald DUMAS. Celle-ci était montée en permanence sur le tractopelle qui a été vendu il y a 3 ans. Nous l'avons démontée pour la vendre séparément. La pose et la dépose sur le tracteur n'est pas possible sans l'aide d'un professionnel. Cette vente nous permettra d'acheter, si le besoin est identifié, une nouvelle épareuse plus légère et adaptée à notre tracteur pour des poses et déposes réalisables par nos agents techniques sans intervention extérieure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de vendre l'épareuse en l'état pour un montant de 4000 € à M. Romuald DUMAS
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Le ou la secrétaire



Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Le Maire,
Xavier ZORRILLA

